



Groupama Immobilier réalise l'acquisition forestière la plus importante de l'année, et appelle à investir massivement pour préserver les forêts

Communiqué – Paris, le 18 juillet 2023

Groupama Immobilier annonce sa cinquième acquisition de massifs forestiers en cinq ans, 800 hectares dans la Haute-Marne, et appelle les acteurs publics et privés à augmenter leurs investissements dans les forêts françaises, dans le but de les protéger et d'en préserver les capacités de captation carbone. Il appelle aussi à créer une grande filière de production de bois d'œuvre « made in France », pour alimenter la construction bois et décarboner les bâtiments.





Groupama Immobilier, pour le compte de la Société Forestière Groupama, annonce l'acquisition d'un ensemble de massifs de 800 hectares au sud de Saint-Dizier et du lac du Der, en Haute-Marne.

Des chênaies réputées au cœur de la Champagne Humide, refuges de biodiversité notamment pour les oiseaux migrateurs. Cette acquisition fait suite à celle des forêts de Conches dans l'Eure (50 hectares, en 2023), de Bruneau dans l'Yonne (315 hectares, en 2022), de Pacy dans l'Eure (640 hectares en 2020) et de Salvanère dans l'Aude (750 hectares en 2018). Un effort d'investissement constant, et depuis près d'un siècle, de la Société Forestière Groupama, troisième propriétaire institutionnel de forêts françaises, avec un patrimoine total de plus de 22 000 hectares.

Ces investissements ont pour objectif d'entretenir, de gérer durablement et de régénérer forêts ainsi acquises, afin d'en préserver leur capacité séquestration de carbone. Ces forêts sont en effet systématiquement labellisées par le programme de reconnaissance de gestion durable PEFC. Les principes de sylviculture les plus adaptés y sont appliqués pour valoriser les peuplements en place, tout comme les techniques d'entretien et de débroussaillage pour prévenir les incendies et protéger la biodiversité. Les bûcherons procèdent régulièrement à des récoltes d'arbres matures (arrivés à leur optimum de séquestration carbone, environ une centaine d'années pour les chênes) ou à des coupes d'éclaircies pour laisser mieux se développer les arbres alentours. La récolte de bois issu de ces coupes alimente ensuite la filière bois d'œuvre, majoritairement le bois de construction. Lorsque la régénération naturelle n'est pas suffisante, ou lorsque les essences en place ne sont plus adaptées, des plantations de nouveaux sujets sont déclenchées. **En vingt ans, la Société Forestière Groupama a ainsi planté 13 millions d'arbres.**

Ce type d'investissement est néanmoins largement insuffisant à l'échelle du territoire national, pour faire face aux menaces auxquelles font face les forêts françaises : multiplication des incendies et des périodes de stress hydrique, prolifération de nuisibles, développement de nouvelles pathologies... Selon le [dernier rapport](#) du Haut-Commissariat au Climat, les forêts françaises ont perdu de leur pouvoir de séquestration carbone ces dernières décennies, et la situation nécessite désormais « une action pérenne de grande ampleur » pour la régénérer.

Groupama Immobilier appelle tous les acteurs privés et publics concernés (foncières, forestières, fonds d'investissements, particuliers, institutions publiques, collectivités...) à investir massivement et collectivement dans les forêts françaises, dans le but d'en optimiser la gestion et d'en accélérer la régénération.

Autre problème, le bois mûre récolté dans les forêts françaises et destiné à la construction bois est encore trop peu transformé en France. En l'absence de sites suffisants sur le territoire, il est en effet expédié en grande partie à l'étranger (Europe de l'Est, Asie), ce qui renchérit fortement son empreinte carbone, alors qu'il doit justement servir à décarboner le bâtiment.



Groupama Immobilier appelle donc également à créer une vraie filière bois « Made in France » pour le bois de construction, en favorisant notamment l’implantation de sites de transformation sur notre territoire, à proximité de grands massifs capables de l’approvisionner.

« Nos forêts françaises sont largement sous-valorisées aujourd’hui, alors qu’elles sont notre plus grande richesse. Elles ont une triple valeur : une valeur écologique pour leur accueil de la biodiversité et leur capacité de captation carbone, qu’il faut renforcer ; une valeur économique, avec un enjeu de filière bois à réanimer et réindustrialiser ; et une valeur récréative que l’on oublie souvent, avec une tendance en forte hausse du tourisme en forêt, créneau sur lequel la France, premier pays touristique au monde, doit se positionner, avec une vision zéro carbone et zéro empreinte au sol. », expliquent **Éric Donnet**, directeur général de Groupama Immobilier, et **Stéphane Le Goff**, responsable Investment & Asset Management Forêts chez Groupama Immobilier.

À PROPOS DE GROUPAMA IMMOBILIER ET DE LA SOCIÉTÉ FORESTITÈRE GROUPAMA

Groupama Immobilier est la structure de gestion spécialisée dans les métiers de l’immobilier (tertiaire, commercial et résidentiel) du Groupe Groupama. Elle gère pour ses mandants un patrimoine valorisé à 4 milliards d’euros, ce qui en fait un des principaux gestionnaires d’actifs immobiliers français.

La Société Forestière Groupama est une société du Groupe Groupama. Groupama Immobilier gère les actifs de la Société Forestière Groupama, d’une surface de près de 22 400 ha.

Pour en savoir plus consulter nos sites internet :

www.groupama-immobilier.fr | lappeldelaforet.org



RELATION PRESSE

Grégoire SILLY

Associé fondateur – EVIDENCE

Tel : 06 99 10 78 99 - gregoire.silly@evidenceparis.fr

Jessica DAOVANNARY

Responsable Marketing et Communication

Tél : +33 (0)6 38 32 98 31

jessica.daovannary@groupama-immobilier.fr